PROVINCE DU
BRABANT WALLON

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

COMMUNE DE

BRAINE-LE-CHATEAU

AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune de Braine-le-Château recrute un (H/F/X)
animateur extrascolaire

DÉFINITION DE LA FONCTION

La liste des tâches qui figure dans cette rubrique n'est pas exhaustive et peut être évolutive.

L'accueil extrascolaire est un trait d'union fondamental entre l'école et la famille, centré sur l'enfant depuis son entrée à l'école maternelle jusqu'à la fin des primaires (2 ans et demi jusque 12 ans).

L'animateur (H/F/X) sera amené à effectuer principalement toutes tâches liées à l'**animation d'activités extrascolaires**. En ce sens, il sera chargé d'accueillir et d'encadrer les enfants avant et après les heures de classes pour chaque journée d'école et pendant les congés scolaires.

L'animateur (H/F/X) sera également en charge de la **surveillance du temps de midi**.

Les agents communaux du service sont placés sous la responsabilité opérationnelle du coordinateur du service, agent de l'I.S.B.W. (Intercommunale sociale du Brabant wallon).

COMPÉTENCES

- Avoir une connaissance du développement de l'enfant ;
- Attitude éducative bienveillante et positive ;
- Compétences en techniques d'animation : l'animateur devra être capable de concevoir des projets adaptés aux besoins des enfants ;
- Travail en équipe ;
- Autonomie ;
- Bonne communication ;
- Créativité ;
- Flexibilité ;

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un certificat/diplôme en rapport avec le secteur de l'enfance : éducateur/trice, animateur/trice, auxiliaire de l'enfance, etc. ;
- Le candidat devra être en possession d'un extrait de casier judiciaire modèle 596.2 (modèle destiné aux contacts avec mineurs) ;
- Etre autonome au niveau des déplacements ;
- Une expérience de 2 ans dans le secteur de l'enfance est un atout.

OFFRE

- Un contrat à durée déterminée de 6 mois à mi-temps suivi d'un contrat à durée indéterminée à mi-temps en cas d'évaluation positive ;
- La fonction sera rémunérée sur base d'une échelle de traitement du groupe D des administrations locales de la Région wallonne [En fonction du diplôme obtenu, l'échelle de traitement peut varier entre D1 (C.E.S.I.) et D4 (C.E.S.S.)] ;
- La valorisation des années d'expérience à concurrence de 25 ans [N.B. : les expériences issues du secteur privé et en tant qu'indépendant doivent être utiles à la fonction pour être prises en compte] ;

La rémunération mensuelle brute à temps plein *(à l'indice actuel), à l'échelle D1 - échelon 0 s'élève à* ***2.451,53 EUR*** *(une allocation de résidence ou de foyer complète ce traitement jusqu'à l'échelon 21 inclus)*
La rémunération mensuelle brute à temps plein *(à l'indice actuel), à l'échelle D1 - échelon 25 (échelon maximum) s'élève à* ***3.263,92 EUR***

La rémunération mensuelle brute à temps plein *(à l'indice actuel), à l'échelle D4 - échelon 0 s'élève à* ***2.579,21 EUR*** *(une allocation de résidence ou de foyer complète ce traitement jusqu'à l'échelon 1 inclus)*
La rémunération mensuelle brute à temps plein *(à l'indice actuel), à l'échelle D4 - échelon 25 (échelon maximum) s'élève à* ***3.932,26 EUR***

- La Commune de Braine-le-Château offre à ses agents des chèques-repas électroniques pour une valeur nette de 5,36 EUR/jour (valeur faciale de 6,50 EUR par unité - intervention personnelle de 1,14 EUR).
- Horaire : horaire coupé du lundi au vendredi ;
- Le remboursement intégral des frais de déplacement en transports publics entre domicile et lieu de travail.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Un test de sélection sera organisé. Il ne nécessite aucune préparation particulière. Ce test visera à analyser les connaissances et compétences du candidat en rapport avec le développement de l'enfant et en matière d'animation.

INTÉRESSÉ(E)?

Veuillez envoyer un dossier de candidature à l'attention du Collège communal de Braine-le-Château avant le 27 mars 2024 par courrier (rue de la Libération, 9) ou par courriel à Monsieur Marc LENNARTS (marc.lennarts@braine-le-chateau.be) **et** à Madame Annick DELHAYE (annick.delhaye@braine-le-chateau.be):

- Votre Curriculum Vitae
- Votre lettre de motivation
- Une copie de vos diplômes
- Un extrait de casier judiciaire modèle 596.2

Ne seront pas pris en considération et jugés comme irrecevables : Les dossiers incomplets, transmis après la date limite de dépôt des candidatures et/ou n'ayant pas respecté les modes de transmission définis ci-dessus.

Vu et approuvé par le Collège communal en séance du 16 février 2024

Par le Collège,

Le Directeur général, Le Bourgmestre,

M. LENNARTS N. TAMIGNIAU

Administration Communale de Braine-le-Château -Brabant Wallon-